

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **33 (1897)**

Heft 6

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

Sommaire. — *Intérêts de la société.* — *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.* — *Le recueil de Zofingue à l'école primaire.* — *Querelle de boutique.* — *Un programme et une méthode personnels.* — *Chronique scolaire.* — *Bibliographie.* — *Partie pratique.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Comité directeur adresse la circulaire suivante aux membres du Comité central et aux présidents des sections de la Société pédagogique de la Suisse romande :

« Dans sa séance de ce jour, le Comité directeur de la Société pédagogique de la Suisse romande a décidé de s'occuper immédiatement des questions à traiter dans notre prochain congrès. Il tient à les mettre à l'étude aussi tôt que possible, afin que les rapporteurs des sections, aussi bien que les rapporteurs généraux, aient le temps nécessaire pour en faire une étude consciencieuse.

Il invite par conséquent les sections cantonales, les membres du Comité central, les correspondants, les abonnés et les lecteurs de l'*Educateur*, ainsi que toutes les personnes qui, de près ou de loin, s'occupent de l'éducation de la jeunesse, à bien vouloir envoyer au président soussigné, *d'ici à fin juin 1897*, l'indication des sujets qui pourraient faire l'objet des discussions du prochain congrès.

Toutes les propositions qui nous parviendront seront soumises au Comité central, auquel il appartient de faire le choix définitif des questions à mettre à l'étude dans les diverses sections.

Bienne, le 7 mars 1897.

Au nom du Comité directeur :

Le président,

A. GYLAM.

Le secrétaire,

F. BÆGLI.

Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien

C'est la prière qu'adressent encore aujourd'hui presque tous les instituteurs primaires aux autorités scolaires, aux communes et à l'Etat.

C'est la pensée que retourne avec anxiété dans son esprit l'institutrice que la fièvre cloue pendant des mois sur un lit de douleur, quand elle pense à la remplaçante qu'elle devra payer de ses propres deniers, et à ses parents âgés, cassés dont elle est le seul soutien.

C'est également le souci du vétéran qui a consacré sa vie tout entière à l'éducation de la jeunesse, donnant l'exemple d'une vie utile et honnête. Il n'a d'autre ressource que sa maigre pension, trop faible pour vivre, trop forte pour mourir. S'il a pu, par exception, faire quelques économies, il les a perdues dans la faillite d'un banquier célèbre ou il a dû les sacrifier pour faire honneur à la signature qu'il avait donnée dans un moment de généreux enthousiasme.

« Donnez-leur leur pain quotidien », c'est la dernière pensée du jeune instituteur qui, sur son lit de mort, songe à la veuve éplorée et aux petits orphelins qu'il abandonne sur cette terre.

Ah! voilà trois grandes causes de la misère dans les familles d'instituteurs : la maladie, l'invalidité et la mort. Y a-t-il un remède propre à atténuer ou même à faire disparaître ces situations si lamentables? — Matériellement parlant, nous n'en connaissons qu'un seul, c'est l'assurance. Mais l'instituteur avec son modeste traitement peut-il s'assurer dans les trois branches dont nous parlons? Poser la question c'est la résoudre; chacun sera d'accord pour reconnaître qu'il est impossible au maître d'école primaire de s'assurer contre la maladie et l'invalidité, d'assurer en cas de mort du pain à sa famille et une bonne éducation à ses enfants.

Il est donc du devoir des communes et de l'Etat de venir en aide au corps enseignant, et dans la plupart des cantons romands la législation scolaire prévoit l'une ou l'autre branche de l'assurance en fixant généralement les primes des maîtres et la contribution de l'Etat.

Nous pensons publier dans l'*Educateur* pour les cantons de Vaud, de Genève, de Neuchâtel, du Valais, de Fribourg et de Berne quelques études sur l'assurance du corps enseignant primaire. M. Antoine Collaud, instituteur à Fribourg, et M. Léon

Latour, inspecteur scolaire à Corcelles, nous ont promis déjà leur concours pour les cantons de Fribourg et de Neuchâtel. Nous pensons traiter nous-même la question en ce qui concerne le canton de Berne.

Les points à étudier seraient les suivants :

a) Comment est organisé le remplacement de l'instituteur malade ?

b) Comment la législation scolaire prend-elle soin des veuves et des orphelins d'instituteurs (institutrices) ?

c) Quelle est, en cas d'invalidité, l'organisation des pensions de retraite du corps enseignant primaire ?

En général, nous posons en principe que l'instituteur doit avoir droit à une pension de retraite, non après un nombre déterminé d'années de service, mais dès le moment où l'invalidité est constatée. Le renvoi de l'instituteur valide sous forme de mise à la retraite après un certain nombre d'années de service n'est pas moral à notre avis. L'homme est fait pour le travail, et celui qui peut encore s'occuper utilement ne doit pas être réduit à manger silencieusement une pension alimentaire. La pension de retraite doit augmenter avec les années de service et atteindre un maximum qu'elle ne pourra dépasser. La pension doit être réversible sur la tête de la veuve et des orphelins dans une proportion à déterminer. Nous pensons aussi qu'une partie des subsides fédéraux à accorder aux écoles primaires devrait être consacrée à l'amélioration des pensions de retraite du corps enseignant. Un pasteur irlandais, auquel le conseil de fabrique demandait un compte de l'emploi des sommes qu'il avait reçues pendant l'année en faveur des pauvres de la paroisse, répondit modestement à ses paroissiens : « Le pauvre, c'est moi. » Si les subventions fédérales sont destinées à faire progresser nos écoles, il faut reconnaître que l'indépendance des maîtres au point de vue des soucis de l'existence sera un des facteurs les plus importants des progrès à réaliser.

Dans la plupart des cantons suisses, l'instituteur primaire a une position très modeste. Il importe que sa situation matérielle soit relevée, car depuis vingt ans les exigences ont doublé sans que les traitements aient subi une amélioration proportionnelle.

Nos collègues du *Schweiz. Lehrerverein* sont parvenus à créer un fonds (25,000 fr., croyons-nous) dont les intérêts pourront sous peu subvenir à l'entretien de tous les orphelins d'instituteurs suisses ayant perdu leur père et leur mère. Nous avons un fonds de secours qui s'élève à 3000 fr. environ, et que nous recommandons à nos collègues. C'est dire que la solidarité du

corps enseignant produit des œuvres excellentes. C'est aussi à la solidarité qu'il faut faire appel si nous voulons faire passer dans la réalité nos vœux et nos projets tendant à assurer le pain quotidien à nos invalides, à nos veuves et à nos orphelins, et à ceux-ci en outre une éducation qui leur permette de faire leur chemin dans la vie.

H. GOBAT.

LE RECUEIL DE ZOFINGUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

« De la pratique! »

L'école a déjà emprunté plusieurs mélodies (en transpositions, bien entendu) à ce recueil si populaire dans tous nos cantons de la Suisse romande. Il s'y trouve encore des vers, des poésies du plus beau lyrisme à faire apprendre par cœur à nos élèves. Chantant la patrie, ses beautés et ses héros, ces morceaux ont tout naturellement leur place marquée dans notre enseignement et dans les jeunes cœurs. Ils complètent les données scientifiques apprises dans les leçons et dans les manuels; ils ajouteront en quelque sorte à l'étude la philosophie et la poésie des choses et des faits; or la vraie poésie est à la nature de l'enfant ce que la rosée est à la plante. Où est celui de nos élèves qui ne sente ou ne puisse sentir à la longue, sous l'influence de son maître, la profondeur de sentiment de ce texte si beau du « Cantique suisse », qui, à la simple lecture, rappelle déjà les douces émotions éprouvées à la vue de nos sites? Où est celui qui ne sera heureux et fier de réciter celui des « Vieux Suisses », après avoir entendu parler de leur vaillance, de leurs hauts faits et de leur patriotisme? Et plus nous feuilleterons ainsi cet admirable recueil, plus nous verrons que nous pouvons y puiser d'admirables leçons de civisme valant bien la peine d'être gravées dans l'âme de la future génération de citoyens. Nous ne savons à quoi elle peut être appelée, aussi nous ne pouvons l'éduquer assez virilement en la formant aux nobles enseignements de nos historiens et à la voix émue de nos poètes nationaux. L'école, qui doit s'en tenir avant tout à la réalité des choses à enseigner, doit se sentir heureuse d'en pouvoir parfois tirer matière à élever l'âme de ses élèves, puisqu'elle a cette double mission à remplir, cultiver à la fois l'intelligence et le cœur.

Plus tard, il se trouvera que quelques-uns de nos élèves, devenus hommes faits, seront membres d'une de nos sociétés de chant: en cette qualité, ils seront appelés à chanter des chants de

de Zofingue. Ils en retrouveront, à leur grande surprise et à leur grande joie, le texte dans leurs souvenirs d'enfance. Ils penseront alors avec gratitude aux efforts intelligents de leur maître d'autrefois qui aura su, au moment de la vie, où l'âme est si ouverte à tout ce qui est noble et pur, fixer ce texte dans leur mémoire d'enfant, si docile et si fidèle. La tâche du chanteur en sera bien allégée et l'entrain qu'il voulait mettre à l'accomplir en sera doublé.

Qui ne sera chanteur, sera auditeur, et goûtera les mélodies entendues avec d'autant plus d'intérêt et d'émotion que les mots seront saisis par l'oreille en même temps que la musique et qu'ils rappelleront également des jours dont le souvenir est toujours cher.

A l'esprit de plus d'un sans doute se présenteront des scènes d'école : qu'il faisait bon étudier et apprendre ces belles choses sous l'habile et affectueuse direction d'un maître prévoyant et bien inspiré !

H. QUAYZIN.

Château d'Ex, le 26 janvier 1897.

QUERELLE DE BOUTIQUE

L'*Educateur* des 15 février et 1^{er} mars a publié, sous la signature de quatre professeurs de dessin du canton de Neuchâtel, deux articles dont la « rondeur de langage » contraste vivement avec le ton calme et courtois qui convient à une revue de ce genre. Aussi ne suivrai-je pas mes honorables collègues sur le terrain des personnalités où ils se sont engagés ; il me serait d'ailleurs difficile à moi seul de faire parade d'autant d'esprit qu'ils en ont mis à eux quatre pour rédiger le coquet persiflage où l'on exécute dans toutes les règles la méthode genevoise de dessin et son « porte-parole ». Mais qu'ils me permettent de répondre quelques mots, ne fût-ce que pour leur montrer que le « porte-parole » n'a pas été foudroyé sur le coup.

Dans le parallèle que j'ai établi dans l'*Educateur* du 1^{er} décembre passé, il est parlé d'une *méthode générale de copie* par opposition à la méthode genevoise ; or la première ne vise pas plus particulièrement celle de Neuchâtel que telle autre de Saint-Gall ou du Tessin. Si vous m'aviez lu sans passion, chers confrères, vous auriez su faire cette distinction et compris tout à la fois pourquoi, un peu plus loin, en mentionnant votre méthode, je lui décernais certains éloges qui me semblent absolument justifiés. D'ailleurs, toutes les fois qu'il m'est arrivé d'en parler dans la partie pratique ou bibliographique de ce journal, je l'ai fait en y mettant toute la mesure et la bienveillance compatibles avec la sincérité de mon opinion.

J'ai été trop exclusiviste, dites-vous ! Croyez-vous donc que les lecteurs de l'*Educateur* prennent des vessies pour des lanternes et que pour les renseigner exactement, j'allais, d'un geste uniforme, balancer un encensoir sur tous les produits exposés au groupe 17 en déguisant ma pensée à leur endroit ? Dans ce

cas, je n'aurais pas signé l'article, car c'eût été renier d'un trait de plume toute ma foi en matière d'enseignement du dessin. Est-ce qu'à ma place vous n'auriez pas agi de même, écrivant votre article selon votre point de vue? Or ce point de vue, nous le connaissons : vous l'avez assez exposé dans votre récente prose pour nous convaincre que vous méritez sans conteste la palme de l'impartialité.

Vous nous raillez parce que nous n'avons point de manuel imprimé et vous affectez d'écrire que pour juger de la valeur de notre méthode, le monde pédagogique est obligé de s'en tenir aux dix-neuf ou vingt méchants articles parus dans l'*Educateur* durant sa période genevoise! Raillez à votre aise nos dessins, le module, le travail constructif; jonglez avec des mots ou des phrases isolés de leur contexte pour leur faire dire que la perspective cavalière est normale, que la normale est anormale ou autres sornettes du même genre, qu'importe! une chose demeure acquise : ce sont les résultats de la méthode tels qu'ils découlent des travaux présentés par l'ensemble de nos établissements, de l'Ecole enfantine jusqu'à celle des Beaux-arts sur les simples indications, non d'un manuel, mais d'un programme (normal celui-là) complet et parfaitement coordonné dans toutes ses parties.

On connaît l'arbre aux fruits qu'il porte, mais si d'aucuns les dénigrent, ne serait-ce point parce qu'ils les trouvent trop verts? Allons, chers collègues, faites-nous l'amitié de goûter de nos fruits; peut-être les trouverez-vous plus savoureux qu'ils n'en avaient l'air.

Enfin vous protestez dans l'*Educateur* contre certaine expression de débâlage échappée au correspondant genevois de la *Revue suisse d'enseignement professionnel*. Admettons que vous ayez raison et que le débâlage incriminé n'ait été, somme toute, qu'un désordre purement accidentel — accident qui aurait duré six mois. *Mea culpa*.

A « parler rond et franc », réplique nette et carrée. Je termine en souhaitant qu'à l'avenir le conseil donné par M. le Directeur de l'*Educateur*, dans son numéro du 15 janvier dernier, soit sérieusement suivi. « Soyez unis et forts », disait-il, traduisant les paroles recueillies sur les lèvres mourantes du landamman Vigier; en mettant ce conseil en pratique, nous éviterons de stériles discussions et ne ravalons plus les intéressants problèmes de la méthodologie appliquée au niveau de misérables querelles de boutique.

ALF. SCHÜTZ.

UN PROGRAMME ET UNE MÉTHODE PERSONNELS

Pour être fructueux, l'enseignement, à tous les degrés, doit être basé sur un programme bien déterminé et donné méthodiquement, c'est-à-dire d'après des règles qui tiennent compte, d'un côté, des forces intellectuelles des élèves, et, d'un autre, de la nature même des branches d'enseignement.

On pourrait généraliser ce principe à toute espèce d'étude, aussi bien à l'apprentissage d'un métier, d'un art quelconque, qu'au point de vue purement scolaire. En effet, un maître d'état, un menuisier, par exemple, veut-il apprendre son métier à un apprenti? Il doit, avant tout, faire connaissance avec celui-ci, c'est-à-dire connaître son âge, les études qu'il a faites, son développement physique et intellectuel, ses dispositions spéciales, etc. Cela connu, il lui donnera un premier travail en rapport avec ses aptitudes, puis, tenant compte des résultats obtenus, il l'initiera graduellement aux secrets de sa profession.

Le patron intelligent ne perdra donc jamais de vue, d'une part, l'habileté de son ouvrier, de l'autre, le champ qu'il a à parcourir pour amener son élève à être en mesure d'exercer sa profession avec succès.

Si la pratique de ces règles est nécessaire pour l'apprentissage d'un métier, à plus forte raison l'est-elle dans le domaine purement scolaire. Et cependant on peut affirmer sans crainte que, si les résultats d'un certain nombre de classes ne répondent pas à ce qu'on peut raisonnablement exiger, la cause en est, pour une bonne part, à l'inobservation des principes ci-dessus. En d'autres termes, l'enseignement n'est pas toujours basé sur un programme bien déterminé et donné d'après une méthode rationnelle et conforme à la nature des branches.

On objectera que toutes les écoles publiques, primaires et secondaires, ont leurs programmes mûrement et sagement élaborés par des personnes compétentes et que les maîtres n'ont qu'à s'en tenir à leurs plans d'études respectifs; que, d'un autre côté, ces mêmes maîtres ont été initiés aux méthodes d'enseignement sur les bancs de l'école normale et même à la pratique, en donnant des leçons à l'école d'application; que, par conséquent, ils sont bien armés pour entreprendre la tâche qui leur est confiée.

Ces objections ne sont pas sérieusement fondées. Qu'on me permette une comparaison.

Beaucoup de lecteurs de l'*Educateur* ont fait du service militaire; quelques-uns sont sous-officiers ou peut-être officiers. Tous se rappellent les exercices fatigants auxquels ils ont été astreints, les nombreuses théories qu'on leur a débitées sur la tactique, les simulacres de combats auxquels ils ont assisté. En un mot, officiers et soldats ont été préparés savamment à l'art de s'entretenir.

Vienne une guerre — que Dieu nous en préserve — mais enfin, je suppose que, tout à coup, nous nous trouvions en présence de l'ennemi; combien seraient différentes les mesures à prendre dans le vrai combat de celles qu'on prend, pour la forme, dans les simulacres, alors que la vie n'est pas en danger! La position de l'ennemi, sa force, la situation topographique, tout, en un mot, nécessiterait des précautions, une tactique que toutes les théories du monde ne sauraient prévoir. C'est une situation d'un moment qui demande une solution prompte et des moyens en rapport avec les circonstances. Là se montrerait, en lumière, l'abîme qui sépare la théorie de la pratique.

Ne croyez-vous pas que le succès ne dépende plutôt du sang-froid, de l'intelligence des officiers et des soldats que des connaissances théoriques, quelque sérieuses qu'elles soient?

Loin de moi la pensée que, au service militaire comme à l'école, toute théorie soit inutile. Non, mais on ne peut donner que des directions générales, les grandes lignes, comme on dit : c'est la pratique, ce sont les circonstances qui déterminent l'action. Celle-ci dépend autant, sinon davantage, de l'intelligence spontanée que d'abstraites théories. En tout cas, le succès dépend de ces éléments combinés, comme deux ou plusieurs forces se confondent dans la résultante.

Il en est de même à l'école. Les meilleures méthodes d'enseignement ne sont non plus que des lignes générales, des jalons placés sur le chemin, mais qui ne peuvent donner la solution d'une situation quelconque, pas plus qu'elles ne font surmonter toutes les difficultés. Elles sont une lumière de notre intelligence, mais il faut savoir s'en servir en temps opportun pour atteindre le but.

La méthode ne vaut que par l'application intelligente qu'on en fait suivant les circonstances. Elle doit donc devenir personnelle pour ainsi dire. C'est l'esprit d'initiative du maître, qui lui donnera la vie et en assurera le succès.

Quelles circonstances doivent déterminer le choix de la méthode? Elles sont nombreuses. Elles tiennent avant tout au caractère de l'enfant. Le mot carac-

rière est pris ici dans un sens général : il veut dire les aptitudes, les dispositions particulières de chaque enfant. Toute méthode, tout procédé d'enseignement doit tenir compte de cette condition. C'est pourquoi il importe avant tout de bien connaître le caractère de chaque enfant et de régler son enseignement en conséquence. « Connais-toi toi-même », a dit Socrate. « Connais tes élèves », doit se dire tout maître qui veut compter sur le succès. Une observation constante et attentive des conditions dans lesquelles se trouve la classe sera le point de départ des meilleures méthodes à appliquer. Ces méthodes doivent aussi devenir personnelles, tout en ayant pour base, naturellement, les données de la science pédagogique. Une pareille méthode, bien raisonnée, telle est la clef de voûte de tout enseignement appelé à porter de bons fruits.

De même que la pédagogie ne peut donner que des directions générales, de même aussi les programmes ne peuvent entrer dans un luxe de détails. C'est ici que l'esprit d'initiative du maître doit se montrer fécond et surtout pratique. En tenant compte du programme officiel, il s'en fera un personnel suivant les circonstances dans lesquelles sa classe se trouve placée. Il serait désirable que chaque maître pût répondre à toutes les exigences du plan d'études. On ne peut atteindre cet idéal dans toutes les classes et bien moins encore pour chaque élève en particulier.

Combien sont différentes les conditions des écoles, les aptitudes des élèves ! Il est inutile de s'étendre longuement sur ce sujet. La conséquence de cet état de choses est que chaque maître se fasse un programme spécial basé sur les directions du plan d'études afin de faire bénéficier, dans la mesure du possible, chacun de ses élèves des fruits de son enseignement.

Un programme et une méthode appropriés aux circonstances, telles sont les deux lumières qui doivent éclairer tout enseignement et en assurer le succès.

H. VILLEMEN.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Examens pour apprentis de commerce. Les examens pour apprentis de commerce auront lieu à Lausanne les 12 et 13 avril prochain.

Ces examens ont pour but l'obtention d'un brevet fédéral délivré aux apprentis ayant subi avec succès les épreuves exigées par le programme élaboré sous les auspices de la Société suisse des commerçants de concert avec le département fédéral du commerce.

La commission locale chargée d'organiser ces examens à Lausanne est composée de MM. Viret-Genton, imprimeur, président; Faillettaz, président de la Société des jeunes commerçants, secrétaire; Bachmann, président de la Société suisse des commerçants (section de Lausanne), caissier; Demiéville, tanneur, M. Maillard, chef de service, Maillefer, directeur des écoles, H. Manuel, négociant.

Gratuité de l'enseignement secondaire. Le conseil communal d'Yverdon a repoussé à une grande majorité la gratuité dans les 5^{me} et 6^{me} classes, défendue par M. E. Burion. La gratuité n'est accordée que depuis la 4^{me} seulement. Cet article s'applique aussi aux écoles de filles.

Centenaire de l'indépendance. L'opinion publique commence à se préoccuper du prochain centenaire de l'indépendance. M. Ed. Secretan, rédacteur de la *Gazette de Lausanne*, a introduit cette question dans les meilleurs termes devant

Le Grand Conseil, le 9 février dernier, et a demandé que la date du 24 janvier 1798 soit remise en mémoire et célébrée de la manière la plus convenable lorsque le moment sera venu. Il a profité de l'occasion pour rappeler les événements de l'époque et faire remarquer avec raison que l'indépendance vaudoise ne date pas du 14 avril 1803, comme on est tenté de le croire encore dans le public, mais du jour où fut proclamée la République lémanique et où l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud se rassembla pour la première fois au château de Lausanne, sous la présidence de Maurice Glayre, le 24 janvier 1798. La motion de M. Secretan a été adoptée à l'unanimité par le Grand Conseil et renvoyée au Conseil d'Etat.

(Revue historique vaudoise.)

BERNE. — Monument Breuleux. Les listes ne circuleront plus; les frais sont couverts. Les comptes définitifs, établis par M. Schwartz, de Tavannes, ont été présentés au comité, dans sa séance du 24 janvier dernier, à Delémont. Inutile de dire, pour qui connaît M. Schwartz, que tout est très exact. Néanmoins — et ceci pour donner décharge au comité — il a été décidé de soumettre ces comptes à l'examen de deux vérificateurs, que M. Gylam, président de la Société pédagogique romande, a bien voulu désigner. Reste à trouver le moyen de mettre ces documents à portée de chaque souscripteur.

En attendant, voici quelques chiffres :

Recettes : 1^{re} souscription 654 fr.; 2^{me} souscription 394 fr. 85; subsides particuliers 132 fr. 35 et 179 fr. 45; total 1360 fr. 65.

Dépenses : Facture du buste en bronze 1048 fr. 80; socle et pose du monument 297 fr. 65; frais d'impression 14 fr. 20; total 1360 fr. 65.

Je ne veux pas clore ces lignes sans remercier encore tous ceux qui ont contribué au succès de cette œuvre, soit en souscrivant, soit en recueillant des souscriptions. Je proclamerai aussi bien haut tout ce qu'on doit à MM. Schwartz et Jabas, qui ont eu maints obstacles à vaincre pour arriver au dénouement que nous nous plaçons à constater. Leur ardeur ne s'est pas un instant démentie et ils ont prouvé une fois de plus que l'esprit de sacrifice n'est pas un vain mot.

L.-H. SAUTEBIN,
Membre du comité.

Corps enseignant de Bienne. Le synode est mort, vive le synode! La nouvelle loi scolaire abolissant les synodes de cercle obligatoires, le corps enseignant du district de Bienne, à l'instar de ce qui s'est fait dans presque tous les districts, s'est constitué en synode libre. Nous applaudissons à cette mesure, destinée avant tout à entretenir une fraternelle cordialité. Il n'en peut résulter pour l'école en général que le plus grand bien, et les éducateurs de notre ville ont eu fort raison de maintenir ce faisceau puissant qui les unit tous.

Le nouveau comité, qui aura à se constituer, est composé de MM. Wyss, recteur du progymnase, Zwickel, directeur de l'école secondaire, Zigerli et Germiquet instituteurs et M^{lle} Edinger, institutrice.

tz.

Bienne. La section française des instituteurs biennois a tenu une nouvelle séance le samedi 22 février. Elle avait à s'occuper du plan spécial à établir pour les écoles primaires françaises de Bienne, ayant la scolarité de neuf ans. Le nouveau plan d'études entrant en vigueur au 1^{er} avril prochain a été admis *in extenso* pour les huit premières années scolaires avec adjonction de l'allemand depuis la sixième année. Le plan spécial pour l'école primaire supérieure entre en majeure partie dans le programme de neuvième année, et il a été complété par des matières rentrant quelque peu dans le domaine de l'école complémentaire. Le plan adopté est très complet et très bien coordonné; ce sera vraiment le couronnement de l'œuvre. La commission d'école à l'unanimité a accepté ce plan sans aucune modification.

Une autre mesure prise par le corps enseignant français et dont nous pouvons le féliciter, est l'introduction d'une nouvelle grammaire française depuis

la quatrième année scolaire et d'une grammaire allemande pour le degré supérieur. Claude Augé remplacera Larive et Fleury employé jusqu'ici. Pour l'enseignement de l'allemand, la grammaire Sahli a été adoptée. tz.

(L'introduction de la grammaire Augé est un recul méthodique. En allemand la lecture sera le centre de tout l'enseignement; en français les mêmes instituteurs, contrairement aux prescriptions du plan d'études qui admet que « les morceaux du livre de lecture sont le centre de tous les exercices de langue » seront forcés de perdre un temps précieux à l'étude exclusive de la grammaire en question. Les avantages de la *concentration* dans l'enseignement sont perdus irrévocablement. Au point de vue patriotique, il faut reconnaître aussi que nos cours de langue romands peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec les manuels français.) Rédaction.

Bassecourt. La caisse d'épargne a alloué sur ses bénéfices 200 fr. à l'école secondaire et 100 fr. à la bibliothèque populaire de la localité.

Université. M. Gilbert Sauterin, ancien instituteur à Sornetan, a obtenu, après de brillants examens subis à l'Université de Berne, le grade de docteur en philosophie.

ZURICH. — Sciences mathématiques. Un comité international de vingt mathématiciens, sous la présidence de M. le colonel Bleuler, convoque les mathématiciens de tous les pays du monde à une conférence qui aurait lieu du 9 au 11 août 1897, à Zurich, pour la discussion de différentes questions d'un intérêt général.

SUISSE. — Subventions fédérales en faveur de l'école populaire. Dans sa dernière séance, le Comité directeur de la *Société pédagogique de la Suisse romande*, interrogé à ce sujet par le Comité central du *Schweizerischer Lehrerverein*, a été unanime pour se déclarer d'accord avec le subventionnement de l'école populaire par la Confédération. Il est prêt à appuyer énergiquement toutes les démarches qui se font actuellement dans ce but et à faire passer dans les faits les décisions de la Société pédagogique romande. Il a en outre désigné son président M. Gylam, inspecteur scolaire à Corgémont, pour le représenter dans les assemblées qui auront lieu à ce sujet.

BIBLIOGRAPHIE

Les écritures ronde, bâtarde et gothique, par H. Otth, maître de calligraphie. Librairie Notz et chez l'auteur, Lausanne. Prix : 1 fr.

C'est un recueil de 16 planches de bons modèles d'écriture dont l'acquisition peut être recommandée aux commissions scolaires.

Ecriture moderne, Manuel du maître, par Camille Jeannol, instituteur à Paris. Librairie de la France scolaire à Paris, 1897. Prix : 1 fr.

Ce qui fait l'originalité de ce volume, c'est l'introduction d'une *écriture droite française* tenant le milieu entre la ronde et la gothique. Nous recommandons aux instituteurs qui emploient l'écriture droite de comparer la méthode Jeannol avec les cahiers de John Jackson, *New style vertical writing*, chez Sampson, Low, Marston et Co à Londres. L'écriture droite est un des postulats les plus en vue des hygiénistes, mais qui n'a pas toujours l'approbation des instituteurs. Pourquoi? H. G.

Gelegenheds-Bloempjes, poésies de circonstance par Fons Christiaens, instituteur à Anvers. Anvers, Gabriel Devresse, imprimeur-éditeur.

Ce sont des poésies de circonstance en flamand pour albums, cartes de félicitation, récitation dans les classes ou à l'occasion des fêtes de famille. H. G.

PARTIE PRATIQUE

I. LANGUE FRANÇAISE

Lire et écrire le mot normal *vis*

B. Ecriture

But. Nous voulons apprendre à écrire le mot *vis*.

1^o Jusqu'ici nous avons écrit avec des traits et des points. Mais les grandes personnes n'écrivent pas ainsi. Elles emploient des lettres comme vous en avez vu à la planche noire et sur les tablettes de carton. Je vais écrire le mot *vis* au tableau noir. Attention!

2^o Voilà le mot *vis*. Combien de lettres ce mot a-t-il? Comment s'appelle la première? etc. Je veux écrire séparément chaque lettre. Lisez cette lettre! — *v*. Et celle-ci? — *i*, etc. Quel est le bruit initial? Quel est le son?

Maintenant vous allez aussi écrire le mot *vis*. Quelle lettre est la plus facile? — *i*. — Oui, nous voulons écrire *i*. Vous avez déjà appris les éléments de cette lettre. Regardez comme je fais : *haut, bas, haut, point!* *i*.

Maintenant, écrivez avec moi. Prenez vos crayons. Levez le bras. Ecrivez en l'air : *haut, bas, haut, point!* Maintenant, dites avec moi et écrivez : *haut, bas, haut, point!* Combien de *haut*? Combien de *bas*? Combien de *points*? Les *haut* sont-ils plus larges que les *bas*? Les *haut* sont des *déliés*; les *bas* sont des *pleins*. Où vient se souder l'arc? Où se met le *point*? Le *point* est-il délié ou plein?

J'efface *i*. Maintenant je vais voir si vous savez écrire *i* de mémoire. Ecrivez en l'air et dites les mouvements : *haut, bas, haut, point!* Toi seul. Toi aussi. Tous ensemble. Ecrivez *i* sur le papier. Attention.

Prenez les cahiers.

Dans les exercices préparatoires on a appris comment il faut tenir le papier, le crayon. On a appris également la tenue du corps et du bras, suivant l'écriture adoptée dans les écoles de la localité (écriture droite ou écriture penchée).

Prenez les crayons. Posez la pointe du crayon sur la ligne du bas, ici, au commencement de la ligne. Ecrivez comme je dis : *haut! bas! haut! point!* Posez les crayons. Qu'avez-vous écrit? C'est bien. Regardons les cahiers. Corrigeons les fautes au tableau noir.

Les élèves faibles seront l'objet de soins particuliers.

Maintenant vous savez écrire *i*. Continuons. Ecrivez *i*. *Haut, bas, haut, point!*

Nous allons écrire *v*. Attention! Regardez : *haut, bas, haut, boucle!* Le premier délié ressemble-t-il à celui de *i*? — Non, il a un arc dans le haut. — Le plein est-il le même que celui de *i*? Par quoi se termine le deuxième délié? — Il se termine par une boucle. — Ecrivez *v* dans l'air : *haut, bas, haut, boucle!* Sur le papier. Corrigeons.

Nous allons écrire *s* : *haut, bas, point!* Le point se place-t-il aussi au-dessus de la lettre comme dans *i*? Le premier délié s'arrête-t-il à la ligne supérieure comme dans *i*?

Cette lettre conduit aux mêmes exercices que ci-dessus. Dans l'écriture en mesure on compte plus tard : *un, deux, trois!*

3^o Des composés comme *vi, si, vis* sont écrits au tableau noir par le maître et lus par l'élève. On les compare au mot normal, on les lit, on les écrit et on les lit encore.

4^o Combien de lettres pouvez-vous écrire? Combien de pleins dans *i, v, s*, combien de déliés? Combien de points? Quelle lettre n'a pas de point?

5^o Lecture des mots du livre. On copie les mots du livre. On écrit les mots sous dictée. On les écrit de mémoire. Les cahiers sont lignés; ils offrent les modèles *i, v, s, vis* en écriture de 5 millimètres. Un cahier réglé, mais sans modèle, sert pour les répétitions.

Résultat. Les élèves savent écrire en copie, de mémoire ou sous dictée le mot *vis*. Ils écrivent les trois lettres *i, v, s*.
H. GOBAT.

Enseignement intuitif

(1^{re} année)

Le cadre restreint de la *partie pratique* de notre revue ne nous permet naturellement pas de faire un cours complet en cette matière. La marche à suivre, celle qui est indiquée dans le numéro 4, reste à peu près la même pour tous les sujets que l'on peut traiter dans cette première année. Le nombre de ces sujets ne peut être bien considérable; il l'est plus ou moins selon les circonstances dans lesquelles la classe se trouve placée. Pour ne pas sortir du domaine où vit notre jeune élève, on choisira, tout en restant toujours aussi simple que possible, parmi les objets d'école, les parties de la salle d'école, les choses qui entourent le bâtiment scolaire, les ustensiles de ménage, les meubles, les fleurs et les plantes (en été), les animaux, etc.

Le but de l'enseignement de la langue maternelle à l'école populaire est, on le sait, d'amener les élèves à comprendre les pensées exprimées par autrui et à exprimer les leurs d'une manière claire et correcte, et ce but, on ne saurait trop le répéter, il importe de l'avoir sans cesse devant les yeux dès les premières leçons. Toute faute commise au début compromet dans une certaine mesure le résultat final. Bien que, en première année, les élèves ne puissent encore fixer par l'écriture les notions qu'ils acquièrent dans ces leçons, les exercices d'intuition et de langage auxquels ils se livrent contribuent néanmoins pour leur part, s'ils sont dirigés méthodiquement, à l'heureuse solution du problème. A mesure que les jeunes esprits dont nous nous occupons s'enrichissent d'images et d'idées nouvelles, qu'ils saisissent les rapports qu'elles ont entre elles, qu'ils apprennent à penser et à formuler des jugements, leur vocabulaire s'accroît et leur facilité à s'exprimer augmente en même temps; l'orthographe elle-même y gagnera si l'on a soin de ne tolérer aucune négligence dans la prononciation.
E. PÉQUEGNAT.

Un aigle à l'Ecole normale de Porrentruy

Travail d'un élève

Je ne vous parlerai point ici d'un aigle en instruction, comme le titre semble tout d'abord l'indiquer, mais de l'oiseau de ce nom, qu'un individu d'apparence assez équivoque, accompagné d'une petite vieille, est venu nous exhiber à nous autres normaliens, réunis à cette occasion dans la salle de musique. Ma première impression est que je fus tout d'abord désenchanté. Certes ce n'était pas celui que l'on se plaît à nommer le roi des oiseaux que ce rapace à l'aspect si lourd, au plumage hérissé derrière le cou et si prosaïquement perché sur un chevalet.

J'ai vu des éperviers, des grands-ducs, des faucons; ils avaient plus de grâce et de beauté. Pourtant cet oiseau était bien un aigle, car il avait tous les caractères généraux de la race. Le barnum nous le fit remarquer, avec une certaine ostentation, dans un speech verbeux, qui semblait tout d'abord avoir la prétention de nous apprendre quelque chose de neuf, mais qui en réa-

lité ne fut qu'une plate condensation de faits banals et déjà connus. Pour n'en citer qu'un exemple, l'anecdote de ce chasseur qui, en voulant se défendre contre deux aigles qui fondaient sur lui, avait presque coupé d'un coup de serpe la corde qui le retenait au-dessus du précipice, est une vieille histoire que l'on se raconte depuis qu'il existe des aigles tournoyant au-dessus des rochers de nos Alpes. L'homme, qui m'avait tout l'air de quelque échappé de ménagerie ou de jardin zoologique, émaillait son boniment de quelques expressions allemandes, sans doute pour nous jeter de la poudre aux yeux au sujet de sa véritable origine. Il nous assurait que son aigle avait été pris dans les Grisons et il lui importait de se faire passer pour un indigène de ce pays éloigné, afin d'ajouter plus de poids à son dire et de cacher ses allures par trop cosmopolites. Mais le bonhomme avait beau feindre, je voyais le marchand d'orviétan, le charlatan percer dans le moindre de ses gestes. Il fallait le voir étendre avec complaisance les ailes de son oiseau aux regards bénévoles de la plupart de mes camarades, en disant d'un air dégagé que leur envergure mesurait 1^m60; le pauvre homme, il regrettait de n'en pouvoir dire davantage.

Ce qui m'a surtout étonné, c'est la voracité avec laquelle l'aigle avalait les morceaux de viande crue que son propriétaire lui présentait. Les serres, appelées délicieusement « onglons » par le barnum, étaient noires, luisantes et acérées. Lorsqu'elles s'enfoncent dans les chairs, elles doivent y creuser de profondes et douloureuses entailles. Le bec avait une courbure menaçante qui me plaisait. A tout prendre, en examinant plus attentivement cet oiseau, je ne le trouvai plus aussi mesquin qu'auparavant. Fortement ancré sur ses serres, la tête tournée d'une certaine façon, élégante et hautaine à la fois, l'œil ardent et expressif, le corps dans une attitude calme et majestueuse, il avait alors une physionomie, un port vraiment royal, qui le faisait ressembler à l'oiseau de Jupiter, d'olympienne mémoire. Mais hélas! que l'illusion durait peu! Un malheureux mouvement, une attitude triviale, un cri bizarre de l'oiseau venait rompre le charme qui nous avait empoignés pendant le court espace d'une seconde. La vue d'un morceau de viande métamorphosait la bête royale d'auparavant en une bête aux appétits violents et sanguinaires. Dommage qu'elle ait été privée de sa queue, puisqu'on assure que c'est là que réside le secret de sa force et de sa beauté; peut-être en aurais-je emporté une impression plus favorable.

Porrentruy, 18 février 1897.

A. S.

Exercices de rédaction

Pourquoi faut-il travailler?

Canevas. — Nous sommes au monde pour travailler et non pour flâner. Travail nécessaire à chacun — travail des bras ou de la tête — pour avoir nourriture, habillement, logement. Père de famille doit travailler pour..... Enfant doit aussi travailler pour..... Ceux qui ne veulent pas travailler sont à charge à autrui. Paresseux ne savent que voler, mendier. Jeunesse doit prendre des habitudes d'ordre, être laborieuse. C'est le secret pour vivre heureux et faire son chemin dans le monde. On n'a qu'à ouvrir les yeux pour voir autour de soi, d'un côté la puissance, la valeur du travail, et de l'autre les fléaux qu'amène la paresse.

Adieux à la maison de mes parents

Canevas. — Supposez que vous partez pour un pays lointain d'où vous ne reviendrez peut-être jamais. On s'attache aux lieux où l'on a longtemps vécu; d'où grande affection pour le toit paternel, doux nid où l'on a passé les plus

beaux moments de sa vie. Vous partez pour..... quand? Passez en revue les diverses parties de cette maison et rappelez les principaux souvenirs que cela vous ramène à l'esprit. Chambre commune où vous étiez réunis, le soir, en famille, repas, prière, jeu, lecture, travail. Chambre où vous avez vu expirer votre grand-père ou peut-être un frère ou une sœur. Chambre à votre usage, courte description. Grenier où, enfant, vous aviez un pigeonnier. Plaisirs de ce temps-là évanouis. Ecuries et étables où vous avez vu tant de belles pièces de bétail; grange avec vos balançoires — escarpolettes —; cave avec ses fruits appétissants partagés avec les camarades. Tout cela vous tient au cœur. Chagrin de quitter cet asile béni. Pauvre demeure de mes parents, le sort m'appelle ailleurs, adieu! adieu!

Autres sujets à traiter

- 1° Ouvriers nécessaires à la construction d'une maison.
- 2° Pourquoi il faut étudier.
- 3° Inventer une histoire pour montrer les avantages de l'économie.
- 4° Comment profitez-vous de la bibliothèque scolaire de votre localité?

H. MONNIN.

II. HISTOIRE NATURELLE

Cours élémentaire de botanique

Première partie. — Anatomie et physiologie végétales

I. Caractères généraux des végétaux

On croyait autrefois que les minéraux, les végétaux et les animaux étaient absolument distincts les uns des autres. Linné avait caractérisé les trois règnes de la nature d'une manière simple, beaucoup trop simple en réalité :

Mineralia sunt.

Vegetalia sunt et crescunt.

Animalia sunt, crescunt et sentiunt.

On sait aujourd'hui que minéraux, végétaux et animaux ont plus d'un point commun. On a surpris des phénomènes de croissance et de mouvement chez les minéraux et on s'est aperçu que la sensibilité des végétaux était aussi évidente que celle des animaux.

Affirmons donc avec Claude Bernard l'unité vitale et remarquons non pas en quoi diffèrent les êtres, mais plutôt en quoi ils se ressemblent. Les végétaux et les animaux sont frères à tel point qu'on ne sait pas, dans certains cas, si l'on est en présence d'un représentant inférieur de l'un ou de l'autre règne.

Les végétaux, comme les animaux, se nourrissent, digèrent, respirent et se reproduisent. Ils sont doués de mouvements et de mouvements qui parfois ont l'air d'être volontaires. Les *navicules*, par exemple, petites algues d'eau douce, se meuvent avec une apparence d'intelligence : on les voit se déplacer, en évitant les obstacles. Les végétaux ont, comme les animaux, le sommeil (beaucoup de plantes ferment, le soir, leurs feuilles); ils sont même susceptibles d'être anesthésiés. Enfin, qui ne connaît l'excessive sensibilité de certains végétaux : la *sensitive*, par exemple, qui plie ses feuilles au moindre contact?

Il ne faudrait pas croire que la coloration verte, due, nous le verrons, à une substance spéciale : la *chlorophylle*, soit un caractère distinctif des végétaux.

Cette substance n'existe pas chez des végétaux tels que les ferments et les champignons et se trouve au contraire chez quelques animaux inférieurs : l'hydre verte, par exemple.

Plus on étudie les végétaux, plus on observe de phénomènes qui les rapprochent des animaux; ils n'ont pas, il est vrai, de système nerveux, ils ne paraissent pas doués de pensée, mais en cela ils ressemblent à certains protozoaires (animaux les plus inférieurs).

HENRIETTE DUPORTAL.

III. HISTOIRE

Les capitales de la Russie

Jusqu'à ce jour, la Russie a eu cinq capitales, où ont siégé successivement ses tsars, selon que s'augmentaient leurs territoires et leur puissance.

La première a été Novgorod-Veliki ou Novgorod la Grande, chef-lieu actuel du gouvernement du même nom, à 192 kilomètres de Saint-Petersbourg et à 150 de Moscou; anciennement ville d'une prospérité telle que les historiens l'appelaient la Rome du Nord et qu'on disait souvent : « Qui peut résister à Dieu et à Novgorod la Grande ? » Elle fut bâtie, dit-on, au ^v^e siècle et devint pour la première fois ville russe en 862, époque à laquelle le tsar Rurik s'y établit. Les successeurs de celui-ci n'y firent pourtant qu'un court séjour. L'un d'eux, Oleg, songeait déjà à Constantinople.

En 1136, Novgorod-Veliki se constitua en république indépendante, puis, en 1475, redevint ville russe par la volonté d'Ivan III, et en 1569 fut détruite par Ivan le Terrible, pour renaître plus tard en l'état où elle est aujourd'hui.

La seconde capitale est Kiev, dans la Russie méridionale, sur le Dnieper, à 888 kilomètres de Moscou et à 1250 de Saint-Petersbourg. Les Grecs l'appelaient la Capoue du Nord, et les tribus russes la considéraient déjà comme un foyer sanctifié, car un de leurs chefs, Vladimir, s'y était fait baptiser en 789, lorsqu'un des successeurs de Rurik, le tsar Oleg, cité plus haut, s'en empara en 879.

Kiev fut donc capitale jusqu'au ^{xiii}^e siècle; elle fut alors remplacée par Vladimir, à 213 kilomètres de Moscou, sur la rive gauche de la Kliazma. Cette troisième capitale, que quelques historiens disent avoir été bâtie au ^x^e siècle par Vladimir le Grand, remplaça la précédente en 1157 et conserva la priorité jusqu'au moment où Moscou, fondée par des successeurs de Rurik, devint à son tour le siège du gouvernement des tsars (1328-1703), pour être elle-même abandonnée en faveur de Saint-Petersbourg, capitale actuelle de toutes les Russies.

(Magasin illustré d'Education et de Récréation.)

IV. ARITHMÉTIQUE

Le calcul élémentaire dans le plan d'études des écoles primaires bernoises

MÉTHODE GRUBE

(Suite)

Le tableau intuitif sur le nombre 10 est suivi, dans le livre du maître, d'environ 80 exercices oraux roulant sur ce même nombre, pris dans la vie d'un

enfant de six ans et à la portée de son intelligence enfantine. A ces 80 exercices oraux correspondent 80 exercices écrits dans le livre de l'élève; de sorte que nous arrivons au total de 160 exercices à faire sur le nombre 10 seulement. Or, vous avez une classe de 50 élèves, ce qui malheureusement n'est pas rare! Chacun de ces 50 élèves doit, n'est-ce pas, faire pour lui les 160 exercices dont nous parlions plus haut, car vous n'admettez pas plus que moi qu'il faille s'occuper des élèves les mieux doués, les plus actifs et laisser le reste croupir dans une crasse ignorance. Eh bien, cela nous conduit au chiffre formidable de 50×160 , soit 8000 problèmes; qui se font dans votre classe sur *un seul nombre*. N'est-ce pas fantastique? Qu'on vienne dire maintenant que la leçon sera vide, qu'elle paraîtra longue, longue, que l'ennui, ce cruel, assommera maîtres et élèves! S'ennuyer au milieu de tant de richesses, de tant de variétés, de tant de beautés? Allons donc, ce serait avouer qu'on n'est pas digne d'être instituteur.

Ah! je sais bien que l'on aime avancer, avancer et encore avancer. Mais voyons, on nous intitule *maîtresses* et *maîtres*; soyons donc *maîtres* et *maîtresses* de..... nous-mêmes et disons-nous : jusque là, pas plus loin, mais *bien*.

Courir? folie; vouloir dépasser son programme? bêtise; vouloir briller aux examens? orgueil mal placé. Bien remplir sa tâche, poser de bons et solides fondements pour les années suivantes, voilà le vrai, l'utile et aussi le *devoir* de tout instituteur.

Nous ne pouvons mieux faire, pour résumer cette correspondance, que de citer un passage d'une lettre que nous devons à l'amabilité de M. Selve.

M. Selve nous pardonnera certainement cette petite indiscretion et ne nous en voudra pas trop de ce manque de..... diplomatie.

Nous copions simplement :

« Le meilleur moyen d'aller vite et d'obtenir de bons résultats plus tard, c'est de rester longtemps sur les éléments; mais il y a un écueil à éviter, c'est la monotonie. Pour que les enfants trouvent de l'intérêt à chaque leçon, il faut que les maîtres s'ingénient à trouver pour chaque nombre des exemples au moyen des objets qui les entourent ou qui soient bien connus des élèves; il faut que les leçons sur les nombres soient en quelque sorte des leçons de choses; que non seulement l'écriture, mais le dessin vienne en aide au calcul; l'œil, l'oreille, la main prenant part aux exercices, cette variété engendrera l'intérêt. »

Et plus loin, M. Selve ajoute encore ces lignes, qui dénotent une connaissance approfondie du sujet et de la méthode :

« La méthode de Grube, si elle est bien employée, doit être féconde en bons résultats. Il est impossible que des enfants qui sont habitués à faire toutes sortes d'opérations sur les 100 premiers nombres, décomposition, recomposition, addition, soustraction, multiplication, division; qui, plus tard, feront les mêmes opérations sur les fractions les plus souvent employées; qui étudieront les nombres suivants au moyen d'exemples concrets tirés du système métrique; il est impossible que ces enfants ne calculent pas aisément et rapidement et ne puissent, quand ils seront ouvriers, fabricants, commerçants, résoudre sans difficulté les questions journalières qui se présentent dans la vie ordinaire. »

Institutrices et instituteurs, voyez, entendez et..... appliquez.

HRI PRÊTRE.

Avis important. — *Les manuscrits destinés à l'Educateur ne doivent être écrits que sur un seul côté de la feuille. Comme format, choisir celui des cahiers d'école.*

Technicum de la Suisse occidentale à Bienne

Écoles spéciales:

1. L'école d'horlogerie avec divisions spéciales pour rhabilleurs et remonteurs;
2. L'école d'électrotechnique et celle de petite mécanique et de mécanique de précision;
3. L'école des arts industriels et d'architecture, y compris la division de gravure et de ciselure;
4. L'école des chemins de fer.

L'enseignement est donné en français et en allemand, et il a pour but de développer les connaissances tant pratiques que théoriques des élèves.

Pour être admis, les candidats doivent avoir 15 ans révolus.

Les mesures nécessaires sont prises pour que les élèves soient placés dans de bonnes familles allemandes ou françaises.

Le semestre d'été prochain commencera le 27 avril. Les examens d'admission auront lieu le 26 avril, à 8 heures du matin, au Technicum, Rue Rosius.

Les demandes de renseignements et d'inscription doivent être adressées à la Direction qui, sur demande, enverra gratuitement le programme de l'école pour 1897, contenant le plan d'études avec explications y relatives, ainsi que tous les renseignements nécessaires.

BIENNE, 11 février 1897.

Le Président de la Commission de surveillance:

N. Meyer.

(B 24 Y) 21

**ANÉMIE, CHLOROSE
(PALES COULEURS)**

**TOUS les MÉDECINS
PRESCRIVENT**

**les Pilules du
D^r BLAUD**

**COMME LE MEILLEUR
et LE PLUS ÉCONOMIQUE
des FERRUGINEUX**

Les pilules ne se détaillent pas, mais se vendent en flacons de 100 et 200 pilules. Chaque pilule porte gravé le nom ...

A. SCIORELLI, PARIS

On cherche une jeune fille de bonne famille comme volontaire. Occasion d'apprendre l'allemand à fond, leçons données par l'instituteur d'une école secondaire. Vie de famille.

S'adresser à **M^{me} E. Tobler-Kensch, Hätzingen (Glaris).** 27

Un jeune instituteur

diplômé cherche place dans une institution ou dans une famille de la Suisse romande ou de l'étranger.

Certificats à disposition.

S'adresser **J. H., Séminaire de Küssnacht, Zurich.** 19

PENSIONNAT

tenu par

M^{me} Alph. KURZ, Yverdon

Zwei Töchter finden noch

herzliche Aufnahme

auf Mai zur perfekten Erlernung der französischen Sprache. — Referenzen sämtlicher Eltern. — Man verlange den Prospektus. 28

A vendre, pour cause de **manque de place**, un stock de volumes pouvant trouver un écoulement facile à un prix pour ainsi dire dérisoire.

S'adr. à l'impr. **C. Schweizer & Co., Bienne.**

Bestellungen auf Meyers berühmtes **Grosses Konversations-Lexikon** gegen bequeme monatliche **Teilzahlungen von 5 Fr.** vermittelt die Expedition dieses Blattes. Dasselbst sind auch **Probelieferungen** jederzeit einzusehen.

Technicum du canton de Zurich à Winterthour

Ecole spéciale pour architectes, mécaniciens, électriciens, chimistes, géomètres, pour la petite mécanique, le commerce et les arts industriels. Cours d'instruction pour les maîtres de dessin des écoles professionnelles.

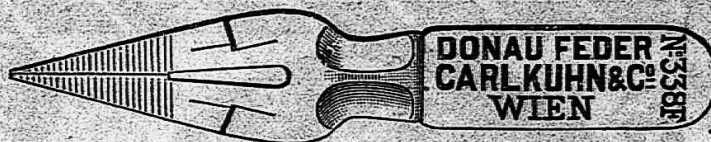
Le **semestre d'été** commencera le 21 avril. Examen d'admission le 20 avril. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à la **Direction** à Winterthour.

20

CHARLES KUHN & C^{IE}, STUTTGART

37, MARIENSTRASSE, 37
recommandent leur excellente

(Stg. à 2490)
24



plume de bureau n° 338 avec pointes EF et F, nommée **Plume du Danube**.
En vente dans toutes les meilleures papeteries.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES EXAMENS D'ADMISSION AUX ÉCOLES NORMALES

Les **examens d'admission** aux Ecoles normales auront lieu les jours ci-après dans le bâtiment de l'école des garçons (Cité):

- a) Pour la **IV^e classe des garçons**, les mardi et mercredi, 13 et 14 avril;
- b) Pour la **III^e classe des filles**, les mercredi et jeudi, 14 et 15 avril.

Ils commenceront chaque jour à **7 heures du matin**.

Les jeunes gens qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 5 avril prochain**, et joindre à leur demande d'inscription:

- a) Un acte de naissance; les étrangers au canton y joindront leur acte d'origine;
- b) Un certificat de vaccination;
- c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile;
- d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Il y a huit catégories de bourses, variant de 50 à 400 francs par fractions de 50 francs.

Pour être admis, les aspirants doivent être âgés de **15 ans**, et les aspirantes de **16 ans** dans l'année courante; être exempts d'infirmités qui pourraient être préjudiciables aux fonctions de l'enseignement, et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**. Ce programme sera envoyé sur demande.

LAUSANNE, le 17 février 1897.

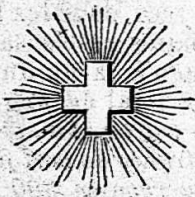
(O 217 L) 16

F. GUËX, directeur.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIII^{me} ANNÉE

N^o 7



BIENNE

1^{er} Avril 1897

L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du journal :

M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire
DELÉMONT

Gérance :

M. A. BAUMGARTNER, Instituteur
BIENNE

Rédaction de la partie pratique :

M. E. PÉQUEGNAT, Maître au Progymnase, BIENNE

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à

M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

Comité central. — GENÈVE : MM. W. Rosier, prof.; L. Favre, inst., Baatard, inst., à Genève; Ch. Thorens, inst., à Lancy. — VAUD : MM. F. Guex, directeur des Ecoles normales; Gagnaux, adjoint au Département; Henchoz, inst.; Cornamusaz, inst., à Lausanne; Dériaz, inst., à Dizy; Rochat, inst., à Yverdon. — NEUCHÂTEL : MM. L. Latour, inspecteur, à Corcelles; Clerc, directeur, La Chaux-de-Fonds; Grandjean, inst., Le Locle. — FRIBOURG : M. Léon Genoud, directeur. — JURA BENOIS : MM. Mercerat, inst., à Sonvillier; H. Duvoisin, directeur, à Delémont; Schaller, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE : Fr. Fritschi, maître second., à Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. Dr. A. Gobat, conseiller d'Etat, président honoraire. — A. Gylam, inspecteur, président. — F. Bueche, vice-président. — H. Gobat, rédacteur en chef. — A. Baumgartner, gérant. — F. Bægli, secrétaire. — E. Péquegnat, H. Prêtre et E. Germiquet, membres adjoints.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr.

(Union postale, le port en sus)

Prix des annonces :

20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

Pour les annonces, s'adresser directement à
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & C^{ie}, A BIENNE

F. ZAHN, éditeur, LA CHAUX-DE-FONDS.

En souscription:

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

Dictionnaire encyclopédique universel en six volumes, paraissant en livraisons à 50 centimes, à partir du 1^{er} avril. 29

Cette œuvre encyclopédique d'une illustration riche et inédite répondra à un besoin depuis longtemps senti. Il sera pour les lecteurs de langue française ce que sont pour l'Allemagne les dictionnaires restés sans rival de Brockhaus et de Meyer.

La librairie Zahn reçoit jusqu'à la fin du mois des souscriptions au *Nouveau Larousse illustré*, 6 volumes au prix total de fr. 140. — payable par versements mensuels de fr. 3. — ou fr. 10. — par trimestre.

Les volumes seront expédiés franco de port au fur et à mesure de leur publication.

On peut aussi souscrire à l'ouvrage en 300 livraisons hebdomadaires à 50 cent.

A partir du 1^{er} avril, le prix de souscription sera élevé à fr. 150. —

La 1^{re} livraison sera envoyée à l'examen à toute personne qui en fera la demande.

Prix-courant de la librairie de l'Etat de Berne

Manuel d'arithmétique pour les écoles primaires françaises du canton de Berne, par M. J. Selve, officier d'académie à Paris. — Manuel de l'élève, II., III., IV., V., VI. années. Prix par manuel	— 20
Idem, Manuel du maître, I., II., III., IV., V., VI. années. Prix par manuel	— 55
Méthode de l'enseignement du dessin et texte explicatif des planches de dessin artistique à l'usage des écoles primaires, secondaires et industrielles. Composé par C. Wenger, traduit par E. Renck	2. 50
Registres d'écoles, pour 46 élèves	— 55
» » » 69 »	— 65
» » » 92 »	— 75
Annuaire du corps enseignant du canton de Berne	— 30

Observations:

1. Les commandes accompagnées d'un mandat postal sont exécutées franco. Prière de ne pas envoyer des timbres-poste.
2. Les frais de remboursement (affranchissement et provision) sont à la charge du destinataire.
3. Prière d'indiquer très exactement la localité, au besoin le village le plus proche ou le district.
4. En faisant les commandes, on est prié d'indiquer exactement l'objet demandé.

31

PUBLICATION

CONTRAVENTIONS A LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Les commissions scolaires du canton de Berne sont avisées que le formulaire en usage pour les dénonciations pour cause de contravention à la scolarité obligatoire est remplacé et ne peut dès maintenant plus être utilisé.

Le nouveau formulaire au moyen duquel chaque contravention est dénoncée séparément est déposé à la Direction de l'Instruction publique, qui le fournit à raison de un centime par exemplaire. Il y a un formulaire pour l'école primaire et un pour l'école complémentaire.

BERNE, le 16 mars 1897.

La Direction de l'Instruction publique.